

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska.

EDMUNDSTON N. B. 16 Mars 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

## Lettre Parlementaire

"Monsieur le Président et Messieurs les députés, c'est avec le plus grand des plaisirs que je vous souhaite la bienvenue et que je me joins à vous pour remercier le Dieu tout-puissant des faveurs dont il nous a comblés depuis la dernière session." C'est par cette phrase solennelle que le représentant du Roi salue ses Conseillers au début de chaque session. C'est ainsi que le Lieutenant Gouverneur Pugsley saluait les députés de la Législature à l'ouverture de la session jeudi dernier. Cependant, avant que son Honneur demande à se faire entendre, les députés étaient déjà à leurs pupitres depuis quelques minutes ils avaient même eu le temps de réciter la prière d'ouverture et de recevoir un nouveau député, M. Vanderbeck, qui succède à son père décédé dans le cours de l'année. Une fois cette formalité remplie, c'est alors que le Lieutenant-Gouverneur fit son entrée escorté d'une douzaine de Militaires en uniforme, gravit les marches du trône que M. l'orateur Dysart venait de lui céder et ouvrit le Parlement par le discours du Trône. Ce discours est toujours attendu avec beaucoup d'intérêt parcequ'en réalité il renferme le programme de la session. S'il faut en juger par les apparences, nos députés devront travailler ferme s'ils veulent réintégrer leur foyers avant Pâques. En effet, les députés auront à s'occuper des lois des Ecoles, de la Santé, de la Voirie et des ponts; des ressources naturelles, des chemins de fer, et enfin trouver un remède pour combler le déficit. En outre, une bonne partie du temps devra être consacré à la législation privée. Et cela, durant la saison où la nature est la plus attrayante! N'ambitionnons pas le sort de nos députés, plaignons-les plutôt.

Notre Lieutenant Gouverneur a vieilli, beaucoup vieilli depuis la dernière session sa voix est encore "douce" mais plus faible, son pas est plus lent, et moins rassuré, c'est le dernier survivant d'une génération d'hommes publics qui ont illustré notre Province: souhaitons à leur successeur de maintenir la tradition.

L'étiquette parlementaire exige que les députés votent une adresse à son Honneur en remerciement pour le discours du trône; et la tradition veut que cette adresse soit proposée et secondée par deux députés parmi les plus jeunes qui profitent de l'occasion pour faire leur début à la tribune parlementaire. Cette année, M. Estabrooks, député du comté de Westmorland eut l'honneur d'être invité à proposer l'adresse. Il s'est tiré avec tous les honneurs, et ses commentaires ont convaincu son auditoire qu'il s'y entend en affaires et surtout en agriculture.

C'est au populaire député de Gloucester M. Séraphin Léger qu'échut l'honneur de seconder l'adresse. M. Léger qu'est un des plus jolis garçons de la chambre, a sans contredit la plus belle voix et s'exprime avec aisance dans la langue anglaise. Inutile d'ajouter qu'il fut religieusement écouté et fort apprécié non seulement de ses collègues, mais surtout des dames qui pour la circonstance remplissaient les galeries et les parquets de la chambre. Le discours de notre compatriote, parfait quant à la forme, contient des idées nouvelles pour les députés de notre législature; et pour cette raison nous lui accorderons plus qu'une remarque en passant, et tâcherons de le publier en entier la semaine prochaine.

En temps normal, pour employer une expression qui est devenue parlementaire, la chambre se compose de quarante-huit députés. Cependant il y a trois sièges vacants. Depuis la dernière session MM. Boster et Jones sont montés à Ottawa et un troisième, M. Daigle, est devenu Sheriff du comté de Madawaska. Si, depuis la dernière session, trois figures sont disparues de la chambre, nous avons à en enregistrer trois nouvelles. D'abord celle de M. Diotte député de Restigouche qui, avec son collègue M. Stewart, avait été empêché d'occu-

per son siège à la dernière session par un ordre de la Cour Supérieure. Puis, celle de M. Abraham Vanderbeck qui enlève à l'Hon. M. Michaud, le titre de Benjamin de la chambre qu'il détenait depuis 1917.

La loyale opposition de sa majesté n'a pas voulu adopter l'adresse sans donner à son nouveau leader, M. Richard, l'occasion faire valoir ses talents. Il s'est fort bien acquitté de sa tâche toujours ingrate, et s'est attiré les applaudissements de toute la chambre.

Le parti fermier compte six députés qui siègent à l'extrême gauche de la chambre sous la direction de M. Fawcett député du comté de Westmorland. Les fermiers proclament qu'ils ne sont pas opposés au gouvernement du jour. Aussi leur leader M. Fawcett s'est contenté d'offrir des suggestions tout à fait impossible à réaliser. Il a laissé entendre à la chambre, sans vouloir faire de déclaration officielle que les affaires du parti fermier ne sont pas des plus prospères. En effet, c'est maintenant un fait admis, que les Fermiers-Unis ont un déficit de 90.000 et 20 de leur 32 magasins coopératifs devront fermer leurs portes d'ici quelques semaines. Nous sympathisons avec ceux qui voient leurs économies disparaître. Souhaitons que nos Cultivateurs profitent de la leçon.

C'est l'Hon. C. W. Robinson, ministre des terres et droits qui succède à M. Fawcett et donne à la chambre un exposé clair et bien précis de l'administration de son département. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet lorsque le Rapport du Département sera déposé sur la table de la chambre.

En fermant notre courrier nous entendrons la voix de l'Hon. M. Michaud qui soumet à la chambre le rapport annuel de l'Hopital de St-Basile. Ce rapport modeste dans sa forme doit sans doute contenir des choses bien intéressantes que nous analyserons dans notre prochaine correspondance.

Fredericton, N. B.  
8 Mars, 1922

J. Vois

## Grand Falls N. B.

Mars 15

Les nombreux amis de Sarah J. Costigan, veuve de William F. Costigan apprendront avec douleur la nouvelle de sa mort qui eut lieu le 13 courant après une maladie d'à peu près quatre semaines. La défunte qui avait atteint l'âge avancé de soixante et dix-huit ans, était probablement une des plus vieilles personnes de Grand-Falls, ayant demeuré ici depuis son départ de Woodstock N.B. il y a soixante ans, et jusqu'au temps de sa maladie, elle a toujours pris une part active dans toutes les affaires concernant la vie sociale et civique de la ville. Son bon caractère et son tempérament affable lui ont conquis un cercle d'amis que les années ne faisait qu'augmenter, et durant sa maladie tous ont profité de l'occasion de rendre ses derniers moments, joyeux et paisibles.

La défunte avait survécu son mari feu William F. Costigan, frère de feu le Sénateur John Costigan, pour quarante ans, et laisse pour la pleurer une fille Meile Helen Costigan

de Grand Falls trois fils Thomas Costigan, employé au département des Travaux Publics à Ottawa, Darcy Costigan qui pour plusieurs années fut associé à la Banque Royale du Canada à Halifax et Meagher Costigan, C. E. Résident à Grand Falls. Aussi une soeur Mde P. Hayden de Woodstock N. B.

Les funérailles, à laquelle beaucoup de monde a assisté, rendant ainsi un magnifique témoignage de la bonne réputation dont jouissait la défunte, eut lieu à 10 hrs mercredi matin, à l'église l'Assomption. Le Rev M. Albert, officiait. L'enterrement eut lieu dans le Cimetière Catholique.

## Remerciements

La famille de Mde feu Alfred Guerrette remercie tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de son époux feu Alfred Guerrette décédé le 4 mars.

Mde Guerrette remercie aussi, les Chevalier de Colomb pour la part toute spéciale qu'ils ont prise aux funérailles.

## Epargnez de l'argent

Tout ce qu'il vous faut en fait d'épicerie à des prix très raisonnables.

Encadrement, vitre, agrandissage de portraits, aussi un beau stock de miroirs.

Tout achat comptant au montant de \$40.00 donne droit à un magnifique cadre, à votre choix.

Toute personne payant comptant a droit à un magnifique cadre lorsqu'elle a acheté pour \$40.00. Chaque achat serait-il de 10 sous, comptent sur ce montant.

Une visite ne vous oblige pas à acheter.

**CYRICE LABRIE**  
Rue Victoria Edmundston, N. B.

## REDUCTION

DE

10 pour cent sur fixtures Electriques

10 pour cent sur Poêles de toutes sortes

Spécialité pour la pose des appareils de chauffage à eau chaude, et réparation de la plomberie.

## L. A. DUGAL

MARCHAND CONTRACTEUR  
PLOMBIER ET COUVREUR

Edmundston, N. B.

## Attention! Attention!

A partir du 1er Janvier

Je serai à votre disposition pour toutes sortes d'encadrement de portraits ou d'images. Je viens de recevoir un stock de moulure qui saura plaire à tous les goûts.

Je suis aussi installé pour faire le bouillage et la réparation de meuble.

Nos prix sont très raisonnables.

**J. W. LANDRY**  
Edmundston, N. B.

## DODGE BROS. AUTOMOBILES

TOURING \$1345. DELIVERED  
ROADSTER \$1300. " "

**J. F. RICE & SONS**

# Lettre politique hebdomadaire

Comité National d'organisation libérale, 115 Rue Sparks, Ottawa, Ont.

Le 10 mars, 1922

Des milliers de personnes ont pris part à la brillante cérémonie de l'ouverture des Chambres par son Excellence le Gouverneur-Général, jeudi après midi. La jeunesse et la beauté s'unissent à l'âge mûr et à la sagesse pour faire de cette journée un événement sans précédent. Aussi, plusieurs personnes, d'une très longue expérience en politique ne purent retenir un cri tout naturel de joie et de contentement.

Toutes les classes, toutes les races brisèrent en quelque sorte les digues qui les tiennent éloignées et c'est la nation canadienne toute entière qui fêta joyeusement l'ouverture du quatorzième Parlement.

Mercredi après midi, sénateurs et députés s'étaient réunis pour procéder au choix d'un président des Communes. L'homme désigné par l'hon. M. King lors de la formation du Cabinet, à la fin de décembre, l'hon. Rodolphe Lemieux fut élu à l'unanimité, après avoir été proposé dans un discours qui est tout simplement un petit chef-d'œuvre. L'hon. M. Crerar se dit heureux d'appuyer cette motion et l'hon. M. Meighen fit de la petite critique.

Le choix de l'hon. M. Lemieux est heureux et nous sommes certains qu'il élèvera cette fonction par l'autorité dont il jouit comme l'un des plus anciens de la députation par sa science, son érudition, sa connaissance de la nature humaine et par-dessus tout par la sûreté de son jugement.

La cérémonie de jeudi a été d'un splendide inaccoutumé. Les Libéraux ont tenu à suivre à la lettre le cérémonial officiel, du fait que le nouvel édifice se prêtait à un grand déploiement, que le public paraissait le demander et que les circonstances étaient favorables.

Il arrive rarement que le discours du trône soit plus qu'une pièce banale, où l'on se tient dans des considérations générales et pas du tout compromettantes. Cette année, le discours du trône a un tout autre cachet. Il est très précis, il comporte une direction politique qui oriente sur l'action du gouvernement.

On a paru se plaindre dans certains quartiers du peu d'informations offertes par le Ministère libéral et l'hon. M. King tout particulièrement. L'hon. Premier Ministre qui a été formé à bonne école, la grande école de Laurier, sait qu'il y a "un temps pour parler et un temps pour se taire". Lorsqu'il se tait, on l'accuse de refuser de fournir des renseignements. Lors qu'il parle et qu'il annonce, par exemple que le gouvernement a ouvert des négociations avec les Provinces de l'Ouest qui réclament leurs ressources naturelles; qu'il se propose de modifier le tarif; que le Cabinet est à l'étude la coordination des voies ferrées canadiennes de manière à économiser et à perfectionner l'exploitation de cette grande entreprise nationale, le public ne paraît pas se rendre au juste compte de ce que cela signifie.

Le parti libéral s'efforce de donner au Canada une administration éclairée, ferme, progressive. L'amélioration constante des conditions économiques devrait aider à accélérer le retour à l'état normal du commerce, de l'industrie, de la finance du marché du travail.

Une observation sur laquelle il faut souvent revenir, c'est que les conditions politiques actuelles ne sont pas les mêmes qu'en 1911. A.

lors, les portes étaient ouvertes au patronage. Il était plus facile d'obtenir une position, de s'assurer un contrat. Aujourd'hui, toutes les positions comportent un salaire de \$200,00 et plus relèvent de la Commission du Service Civil. Il est impossible de destituer un employé à moins qu'il soit possible de prouver qu'il a fait acte de partialité politique.

Il en est de même des divers contrats. Les conservateurs et leurs continuaires les unionistes ont tout centralisé sous la Commission des Achat et entre les mains de quelques grosses maisons dirigées par des amis du gouvernement.

On devrait prendre patience avec une situation qu'il n'est pas possible de changer quelques mois seulement après être arrivé au pouvoir.

D'ailleurs, les affaires vont reprendre et il aura abondance de travail en dehors du gouvernement, de sorte que le public aura moins de raison de se plaindre.

Un coup d'oeil sur la députation à son siège en Parlement nous donne l'importance du changement opéré par les dernières élections. Les Libéraux occupent les banquettes à droite. Ils sont 118. C'est le groupe le plus considérable, le plus homogène, le plus compact.

À l'extrême gauche, se trouvent les fermiers sous la direction de l'hon. M. Crerar. Ce sont presque tous de nouveaux députés. Plusieurs d'entre eux paraissent de l'entraînement politique.

Dans la partie qui reste à gauche, plus près de l'Orateur, on remarque une cinquantaine de conservateurs sous la direction de l'hon. M. Meighen. Le chef est à peu près le seul homme d'une réelle valeur. Le parti conservateur n'a jamais été réduit à un si petit nombre d'hommes depuis la Confédération.

Le gouvernement libéral n'a pas besoin d'autre chose que de la bienveillance de sa coopération de ses amis fermiers. Il peut gouverner tout seul, pour le moment du moins.

**"HOOTCH" GRATIS**  
Un Stimulant éblouissant, plein d'esprit et d'honneur. Copie envoyée gratis sur réception de votre nom et de votre adresse complète. Ecrivez à G. Mitchell, 397 Pearl Street, Brooklyn, N. Y.

**Maison à vendre avec terrain**  
Bonne maison à deux étages en pierre granit. Bonne cave avec mur en ciment 6 pied de profondeur. Au coin des rues Martin et St-Georges.  
Nous vendrons cette maison et ce lot de terre à très bon marché.  
S'adresser à  
Cyrice Labrie  
Edmundston N. B.  
J. N. O.

**A VENDRE OU A LOUER**  
Une maison très confortable avec commodités modernes, sur la rue Yves, près de St-Michel Martin. S'adresser au Bureau du Madawaska.

## Mortgage Sale

TO JOSEPH VIEL of the Parish of Clair, in the County of Madawaska, in the Province of New-Brunswick, Hotel Keeper, and Alice, his wife, and all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 14th day of May, A. D. 1921 and made between Joseph Viel of the Parish of Clair, in the County and Province aforesaid, Hotel Keeper, and Alice, his wife, of the first part and Ludger Paradis of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book R-3, number 21994 of Records on page 747-748-749 750, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on Thursday the 20th day of April next, at the hour of two o'clock in the afternoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to wit:

All that certain lot, piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Clair aforesaid, and bounded as follows, to-wit:

In front, by the Highway Road leading from Edmundston to Saint Francis; on the upper side, by the Station Road so-called leading from the Highway Road to the Caron Brook Station on the Transcontinental Railway; at the rear, by land owned and occupied by one Denis Dechesne; and on the lower side, by a small brook; containing one and one fourth acres more or less;

Together with the buildings and improvements there on and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the sixth day of February, A. D., 1922.

Ludger Paradis  
Mortgagee.

Max D. Cormier  
Solicitor for Mortgagees.

## Mortgage Sale

To Charles Nadeau of Baker Lake in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Marie Blanche, his wife, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 19th day of April 1919 and made between Charles Nadeau of the first part and Eli Nadeau of the second part and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book U-2, number 10249 pages 3-6 of records, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction in front of the Court House at the town of Edmundston in the county and province aforesaid next at the hour of two in the afternoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to-wit:

All that certain lot, piece and parcel of land and premises situated, lying and being in the parish of Baker Lake in the county and province aforesaid and bounded as follows: Beginning at a stake standing at the most southern angle of lot number ten in tier five Nadeaus Settlement, thence running by the magnet of the year 1914 North fifty six degrees East sixty one chains and twenty five links to another stake, thence South thirty four degrees East twenty two chains thence South fifty six degrees west sixty one chains and twenty five links to another stake and thence North thirty four degrees and forty five minutes west twenty two chains to the place of beginning and said tract containing one hundred and thirty acres more or less' and distinguished as lot number Eight Tier Five Nadeau Settlement.

Together with all and singular, buildings, improvements, and appurtenances to the same belonging or in any manner appertaining. Dated this tenth day of March 1922  
his  
Eli x Nadeau  
mark  
Mortgagee.

Witness: Alex Nadeau  
Mortgagee.

A. J. Cyr  
Solicitor for Mortgagees.

## GARTES D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORMIER  
— Chirurgien-Dentiste —  
à l'ancien bureau du Dr Z Vézina,  
chez M. Jos. Gagné, près de  
l'Hôtel Royal  
EDMUNDSTON, N. B.

**FRED L. HEBERT, D.D.S.**  
Chirurgien-Dentiste  
Gradué de l'Université de Montréal  
Bureau voisin de l'édifice J. David  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier postal "S" Tél. 28-4  
**MAX D. CORMIER**  
B. A.  
Avocat, Notaire Public  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "77" Tél. 46  
**A. M. SORMANY, M. D.**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

**ALFRED ROY, B. A. SC.**  
Ingénieur Civil  
72 Notre-Dame Est Edmundston,  
Montréal, N. B.

**ALBERT J. DIONNE**  
B. A.  
Avocat, Notaire Public  
Bureau: Chez M. Wilbrod Saindon  
autrefois Hôtel Commercial de M.  
Jos Têtu  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal 43  
**ARTHUR J. CYR, L.L.B.**  
Avocat Notaire Public  
Bloc Le Madawaska  
EDMUNDSTON, N. B.

## Mortgage Sale

TO FRANCIS H. MICHAUD, in the Parish of Saint Anne, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Severine Michaud, his wife, and all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 18th day of July, A. D., 1916 and made between Francis H. Michaud of the Parish of Saint Anne, in the County and Province aforesaid, Farmer, and Severine Michaud, his wife, of the first part, and Joseph Ouellette of the same place, Farmer, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book 12, number 16891 of Records on Pages 214-215-216-217-218-219 there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Court House at the town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on Thursday the 13th day of April next, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to-wit:

All that lot of land situate in the Parish of Ste Anne, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, bounded as follows:

Beginning at a post standing on the southern side of a reserved road leading to and through Siegas Settlement at the North East Angle of lot No. 257 granted by the Crown to Firmus Cyr, in the first tier north west of Grand River; thence running by the magnet of the year 1871 south 49 degrees East 67 chains to the most northern Bank or shore of Grand River; thence running southerly following the various courses of the aforesaid river, down stream 15 chains to a post; thence north 49 degrees west 67 chains to another post standing on the southern side of the aforesaid reserved road and thence along same north 47 degrees east 15 to place of beginning. Containing One hundred acres, more or less, and distinguished as lot No. 255 in the first tier north west of Grand River, granted to Aimable Ouellette.

Also ALL that lot of land situate in the Parish, County and Province aforesaid, bounded as follows:

Being a piece of land of ten rods in width and fronting on the road leading to and through Siegas Settlement, and extending back on the same width the northern Bank or shore of Grand River, and bounded on the most eastern side by the original western line of lot. No. 255 owned and occupied by Solyne Bourgeois and on the most western side by land owned and occupied by Cyr Thibodeau containing Seventeen acres, more or less.

Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the thirtieth day of January, A.D. 1922.  
Witness: Eva Soboy Aimable x Ouellette  
Max D. Cormier his mark  
Solicitor for Executor of the Estate of Aimable Ouellette, deceased.

## VOUS VOUS ENNUYEZ ?

Hommes, Femmes, Filles, Vieux Garçons, Veuves, etc.,  
Joignez notre club de correspondance et faites-vous des amis intéressants. Soyez connu à travers le monde entier par notre moyen: Mairé de la Richesse et du Bonheur. Il y a des centaines de Riches, attrayants et sympathiques, qui désirent se marier. Photos envoyées gratis. Envoyez socs pour 4 mois d'abonnement, et \$1.00 pour 1 an.

Florence Belair,  
200 Montagne St. Brooklyn, N. Y.

Lisez nos petites  
annonces

CULTIVATEURS LISEZ  
"LE MADAWASKA"

### LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$4.400.000.00  
Actif total, au delà de \$50.000.000.00

110 succursales dans les provinces de  
Quebec, Ontario, Nouveau-Brunswick et  
l'île du Prince-Édouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursable à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de "outres sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :  
**F. H. Bourgoïn, gérant local.**



**S. LAPORTE PHOTOGRAPHE**  
Seul agent pour le Madawaska de la  
CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographique qui donne l'histoire de toutes vos poses  
oudre à développer. Pellicules ou Films  
Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les  
Amateurs  
Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

**AGRANDISSEMENT**

ortraits au Crayon, Couleurs, Sépia

**SALON DE MUSIQUE**

J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous  
procurez tous les instruments musicaux

En plus les Pianos et Gram-  
mophones Gerhard Heintz-  
man ainsi que les fameuses  
machines Victor, avec as-  
sortiment complet de re-  
cords nouveaux tous les  
mois.



Musique en feuilles, chants popula-  
res anglais et français.

Abonnement au journal de musique  
*"l'Etude et La Revue Canadienne."*

Votre commande par la malle  
sera l'objet de notre meilleure attention.

**S. LAPORTE, Photographe,  
EDMUNDSTON, N. B.**

# Fait au Canada

Au printemps de 1913 nous avons fait notre première expédition de fertilisant de cette plante. Alors plusieurs de nos voyageurs nous disaient que les agents locaux pensaient qu'il serait difficile de vendre d'autre fertilisant que celui importé. Ils étaient si bien accoutumés d'acheter des fertilisants importés qu'ils pensaient que nul autre était bon.

Pour vaincre cela et prouver qu'un fertilisant fait au Canada était aussi bon sous tout rapport, qu'un fertilisant importé, nous avons adopté la phrase "Made at Windsor, N. S." Cette phrase nous l'avons placée dans toutes nos annonces, livres etc., et nous avons laissé les résultats obtenus par nos clients parler pour eux-mêmes.

La valeur d'un fertilisant n'est pas fixée par ce que dit le manufacturier dans ses annonces, mais par une analyse soignée. Presque tous ceux qui se servent de fertilisant savent ce que veut dire 4-8-4 à 4-6-10 avec un 5-8-7. Durant la saison de la vente les inspecteurs du Gouvernement prennent des échantillons de fertilisants tel qu'ils offrent pour la vente et les envoient à Ottawa où des chimistes les analysent. Le résultat de cette analyse est publié dans un rapport émis par le gouvernement. Ces rapports circulent partout et chaque fermier ou commerçant peut comparer cette analyse avec celle que garantit le manufacturier.

Une autre méthode de connaître la bonté d'un fertilisant est le résultat qu'obtient le client au temps de la moisson. Ceci est l'essai final mais il a presque toujours été prouvé que le fertilisant donne la meilleure analyse donne les meilleurs résultats. Nous avons des lettres de plusieurs de nos clients qui emploient notre fertilisant depuis dix ans et nous vendons aux mêmes clients année après année.

Les rapports de analyses publiés par le département d'Ottawa et les résultats actuels obtenus par nos clients indiquent que notre fertilisant est du plus haut degré dans tous les détails et aussi bon que n'importe quel fertilisant importé.

En ce moment nous attirons l'attention sur cette phase du fertilisant aux clients et commerçants, parce qu'il se fait une campagne générale par la Canadian Reconstruction Association pour développer la vente des effets "Fait au Canada". En agissant ainsi, le problème du chômage sera amélioré, et chacun sait comment cette affaire est sérieuse.

Les Statistiques officielles pour l'année 1920 montrent que durant l'année le montant total des marchandises importées et employées en Canada se chiffre au-dessus d'un million de piastres, et de ce montant au-dessus de huit cent millions vient des Etats-Unis.

Maintenant pendant que la crise ouvrière est si sérieuse, chacun devrait être certain, avant d'acheter des marchandises importées, qu'il ne peut pas se procurer la même marchandise, quant à la qualité et au prix, fait ici. Ce n'est pas possible comme de raison, d'empêcher complètement l'usage des marchandises importées, parce qu'il y a bien des choses qui ne sont pas faites ici; il y en a d'autres qui, à cause de circonstances spéciales sont manufacturés ailleurs à un prix plus bas, et quelque fois de meilleure qualité, mais que nous vendons tout également en prix et en qualité à n'importe quelle marque importée, et il n'y a aucune raison, au point de vue du prix et de la qualité, pour personne, d'acheter des fertilisants autres que ceux faits au Canada.

Cette année nous en manufacturons de plusieurs qualités à partir de ceux qui contiennent de 1 jusqu'à 5% d'ammoniac, et ceux qui contiennent de 10% de Potasse, et nous avons une variété de grades pour adonner à toutes les cultures et à toutes les conditions. Toutes nos qualités sont faites des meilleurs produits, bien mélangés, fins et secs, et passeront facilement dans la planteuse, et seront satisfaisants sous tous les rapports.

Les résultats des analyses de nos différents grades peuvent être trouvés dans les rapports officiels du Gouvernement pour les dix dernières années et ils seront trouvés au point de notre garantie sur toute la ligne.

Nous avons des agents locaux dans la plupart des villes, et nos voyageurs couvrent tous les territoires, et, nous sommes heureux d'envoyer nos prix et termes à quiconque nous écrit directement.

## Colonial Fertilizer Company

MANUFACTURIERS DES FERTILISANTS "MADE AT WINDSOR" WINDSOR - NOVA SCOTIA.

"LES MIETTES DE VIANDE COLONIAL FONT PONDRE LES POULES"

### Cultivateurs lisez "Le Madawaska"

**SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX**



Gros flacons - En vente partout  
CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, P.Q.  
Fabricant aussi des *Poudres Névralgiques de Mathieu*, le meilleur remède contre les Maux de Tête, la Névralgie, et les Rhumes Fiévreux.

A. E. Morris, Casier postal 443, Amherst N. S.  
Agent pour les Provinces Maritimes

**L'Union Mutuelle de Portland**

Assurance de VINGT ans  
Compagnie très populaire  
A. P. LABBE GERANT  
ST-LEONARD, N. B.

Cultivateurs lisez "Le Madawaska"

### Ste-Anne, N. B.

"District No. 6 Upper Quisisibit"  
Rapport pour le mois de Février  
Points conservés sur 100  
Grade V  
Abel Thibodeau 80  
Alphé Thériault 78  
Grade 1 V  
Léa Deschesne 90  
Rose Thibodeau 85  
Sandy Thériault 50  
Ned Martin 45  
Hilda Doucet (absente)  
Grade 111  
Ida Bérubé 95  
Emile Thibodeau 72  
Ned Doucet 56  
Théodora Girard 28  
Grade 11  
Adolphe Ringuette 95  
Amanda Deschesne 92  
Eva Gérard 59  
Emile Girard 48  
Grade 1  
Ida Deschesne 80

Reno Martin 80  
Emilie Thibodeau 75  
Camille Girard 68  
Rina Martin 65  
Wilfred Thériault 59  
Amand Thériault 56  
Alexina Martin 53  
Isabelle Doucet 42  
Edna Thériault (absente)  
Nombres d'élèves enrégistrés : 25  
Moyenne 23  
Léona Ringuette, Inst.

### Green River

District No. 1  
Examens pour les mois Jan. et Fev.  
Points conservés sur 100  
Irene Pelletier 85  
Béatrice Ouellette 83  
Edmond Thériault 75  
Grade 1 V  
Adèle Thériault 73  
Claude Thériault 72  
Grade 111  
Eva Soucy 76  
Blanche Morreault 74  
Léda Thériault 73  
Marie Azard 71  
Henry Smyth 70  
Maurice Dionne 70  
Regina Dionne 69

Alphé Thériault 65  
Christine Thériault 64  
Léon Pelletier 62  
Estelle Bérubé 54  
Jim Smyth (absent)  
Grade 11  
Albert Pelletier 78  
Joseph Ouellette 76  
William Smyth 72  
Robert Ringuette 71  
Alphé Morreault 68  
Léon Morreault 65  
Ronald Bérubé 62  
Joseph Azard 58  
Camille Azard 56  
Grade 1 (A)  
Claude Michaud 78  
Gilberte Ouellette 68  
Ernest Ringuette 65  
Grade 1 (B)  
Gertrude Morreault 78  
Patrick Michaud 76  
Gabriel Devilleur 75  
Fernand Dumont 74  
Rino Soucy 72  
Sophie Thériault 72  
Luc Bérubé 70  
Alphonse Thériault 69  
Adèle Michaud 68  
Paul Guerrette 68  
Lucien Dumont 65  
Nombre d'élèves enrégistrés : 41  
Moyenne 35. Azilda Lavoie Inst.

### Feuilleton

## Le Mystère de Valradour

Par M. Gouraud d'Ablancourt

Un jour, je reçus une lettre de mon camarade de débauche, il parlait d'une série de fêtes et me conviait à le rejoindre à Baden-Baden, où il m'attendait en joyeuse compagnie. Je n'avais plus d'argent, alors j'excécutai le plus déjeûné en ma pensée, et tout ce que j'écrivis ne m'hâta d'arriver à la triste finale.

En 1793, des proscrits avaient vécu dans des caves situées presque au ras de la rivière, au-dessous du château. On y accédait de l'intérieur par un escalier à demi écroulé; une sortie de ces souterrains existait sur la berge de la Semois. Mon père l'avait fait murer pour éviter l'intrusion des bêtes on même des bandits. On y descendait jadis, des caves supérieures, qui étaient des caves de château, situées à mi-côte d'une colline boisée, arrangées en un pittoresque parc. Ma belle-mère ignorait les souterrains ainsi que les serviteurs, moi je les avais découverts en m'amusant à fouiller l'antique repaire du xv<sup>e</sup> siècle qu'était Valradour.

La porte en cœur de chêne ouvrant sur l'escalier était cachée derrière un amas de vieilles futailles pourries. Je l'avais aperçue en poursuivant une martre venue je ne sais comment de la rivière. L'idée d'enfermer là, ma belle-mère et mon frère me sembla lumineuse, je ne les tuerais pas, je me débarrassais simplement d'eux, peut-être provisoirement... J'expliquerais qu'ils étaient retournés en Silice, et je me fabriquerais une procuration en règle qui me permettrait de toucher tous les revenus et même d'aliéner le capital.

Je jetai au fond d'une cave qu'éclairaient quelques fustures du rocher des couvertures, j'achetai peu à peu des conserves en quantité des biscuits de mer, je les enlaidai dans cette niche obscure, mais sèche, sablée, aux parois rocheuses. Une source s'écoulait dans un petit bassin de granit creusé, sans doute, au temps des proscrits.

Un soir, je fis avaler par surprise, à ma belle-mère un narcotique dans une tasse de thé, je l'emportai

endormie. Elle était frêle et mince, moi très robuste; je la descendis au fond... Ensuite j'enlevai le bébé de son berceau et j'allai le poser près de sa mère. Puis je remontai après avoir soigneusement fermé derrière moi toutes les portes. Les domestiques étaient allés, avec ma permission, à une fête champêtre. Quand ils revinrent le garde trouva un billet de moi ainsi conçu :

*Madame a reçu une dépêche de Parme qui l'oblige à partir de suite, je la conduis en auto et l'accompagne. Régler et congédier le personnel, je ne sais qu'elle sera la durée de notre absence.*

Depuis lors, je reparus tous les trois mois. Valradour inhabité n'a d'autres gardiens qu'un concierger et sa femme qui habitent à l'entrée du parc. Quand j'y venais pour quelques jours, j'arrivais à l'improviste en une automobile chargée de caisses de conserves et des provisions diverses nécessaires à la vie de mes prisonniers. Le chauffeur les posait dans le hall et repartait, ce n'était ce n'était jamais le même homme, et il ne pouvait savoir ce que je venais faire. Je disais au concierger que j'apportais des livres. Une fois seul, je descendais doucement les paquets à l'entrée de la cave et les mettais sur les marches de l'escalier, puis je refermais sans bruit. Je savais qu'elle vivait, car je l'entendais gémir et des fois chanter par une sorte de cheminée descendant dans une pièce dont j'avais la clé. Nul, dans ce pays sauvage et

désert, ne s'occupait de moi ni de mes agissements, le gardien, bien payé et n'ayant rien à faire, tenait à sa place et obéissait à mes ordres sans essayer de deviner mes pensées.

*Un obs vient de tomber à quelques mètres de moi... Il n'éclate pas. Vous qui lisez et qui êtes libre, parlez. Dans vingt-cinq jours il ne sera plus temps, les trois mois de vivres seront écoulés, et la recluse n'aura plus rien à manger... L'enfant est mort depuis longtemps, jamais je ne perds sa voix... Il avait, maintenant, près de quinze ans.*

*Depuis treize ans, la malheureuse vit dans cet espace. Mon Dieu pardonnez-moi! Par pitié, prêtre du Seigneur, brûlez cette confession.*

L. RENEY.

Le vicair de Sainte-Genève relut deux fois la lettre du misérable. Il pâliissait, et ses lèvres tremblaient si fort qu'il dut céder un instant au trouble de son cœur. Il laissait tomber sa tête dans ses mains et sanglots comme un désespéré. Plus il se raisonnait, plus il voulait se reprendre, plus les larves coulaient.

— Mon Dieu! Mon Dieu! gémissait-il, mais c'est l'histoire de notre petit René! Ce doit être lui l'enfant séquestré et jeté à l'eau... par quel hasard? Comment est-il sorti de la cave? Cela s'expliquera peut-être... Mais sa malheureuse mère

agonise... Vingt-cinq jours! Il date la lettre du 16 novembre. Nous voilà au 23. Une semaine d'écoulée! Je dois partir au secours de cette femme... et je suis mobilisé!

Que devenir? Cette lettre secret de la confession, il me faut la détruire. Il me faut accomplir ce qui m'est demandé.

Il se leva, essaya ses yeux. Que dois-je faire? Puis-je ainsi absoudre après la mort... et cet homme est-il mort?... Il faut que je consulte mon curé... mais, et le temps? Isabelle qui va mourir... Et le régiment que je dois rejoindre à Nancy!

Il froissait le papier, il finit par le jeter dans la cheminée. Ce geste le soulagea. C'était un commencement d'exécution de la mission imposée. Une grande flamme monta, éclairant toute la pièce, il vit les lignes atroces se torturer, noircir et rester étendues sur les bûches, il pouvait lire encore en mince filet rouge le mot: Absolvez! D'un coup de picette, il le brisa.

— Je ne puis réciter la formule d'absolution! Jusqu'où va le pouvoir du prêtre? Il s'arrête, sans doute, au seul de l'éternité; ce que demande le coupable n'est pas possible. Et pourtant, il a voulu les secours de la religion... Il a eu l'intention qui compte devant Dieu. Et moi aussi mon intention n'est pas...

Il alla à la fenêtre de sa chambre. L'ouvroit, la nuit était profonde, mais une étoile, là-haut, brillait toute seule dans un ciel noir. C'était l'étoile du soir, la belle Vénus, si brillante dès le coucher du soleil. Il l'a regarda et, lentement, il eut un geste béniissant vers l'espace, tandis que ses lèvres murmuraient une ardente supplication au Dieu de bonté et de miséricorde, au Père qui ne veut pas qu'un seul de ses enfants soit perdu.

Il se retourna vers la chambre, si profondément ému, qu'il tressaillit de surprise en voyant entrer sa sœur, qu'il avait complètement oubliée à l'église, et qui venait, inquiète, voir ce que signifiait cette longue absence.

— Elle le vit troublé, les yeux rouges, encore haletant de sa crise, et elle se jeta dans ses bras.

— Ah! comme tu l'aimais! soupira-t-elle.

— Elle s'éteignit: Ma sœur aimée, Dieu nous éprouve! Mais aussi il nous console! Pour qu'il me donne une telle union... c'est donc que je pourrai la remplir, et alors, que d'actions de grâces!

(A suivre)

'LE MADAWASKA' Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B. CARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

NOTES LOCALES St-Léonard 'Le printemps qui commence' pour se servir de la phrase de l'illustre musicien Camille Saint-Saens

Mme Beloni A. Cyr de St-Basile était en ville dimanche, l'hôte de Mme J. E. Michaud. Les cultivateurs qui désirent acheter de la chaux pulvérisée

M. le Dr Sormany est descendu à St-Basile hier en automobile; C'est le premier auto qui est sorti sur les chemins de la campagne

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. A. J. Cyr, avocat, qui vient de s'installer un bureau à Edmundston

Le Madawaska lui offre plein succès dans sa nouvelle entreprise. Les assises se sont ouvertes ici le 14 de mars. On aura à enregistrer plusieurs cas intéressants

La construction du pont International est terminée à part le pontage et le pavage. On ne pense pas cependant qu'il sera ouvert au trafic avant le mois de juillet prochain

Les amateurs de vues animées ont eu l'occasion de voir une vue sans précédent au Théâtre Casino la semaine dernière

Un lot de 125 pieds de long par 90 pieds de large, avec une bonne maison bien finie et très confortable

OUVERTURE Si vous voulez vous habiller à la mode, venez nous voir; nous avons fait notre ouverture de Modes de printemps et d'été le 15 mars dernier

Lisez nos petites annonces

Bravo!

Le temps est passé même dans notre province, où l'on n'avait qu'à dauber sur le dos de Québec et de canadiens-français pour s'attirer les sympathies d'un auditoire anglais



LA PLUS BELLE MANIÈRE DE MONTRER VOTRE BON GOÛT À VOS AMIS, EST D'ÉCRIRE VOS LETTRES SUR UN PAPIER DE QUALITÉ SUPÉRIEURE



CE SOULIER CHARMANT que vous admirez tant, est à vendre ici. Ne voulez-vous pas entrer et en essayer une paire?

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

NOTICE IS HEREBY GIVEN that application will be made to the Legislative Assembly of New Brunswick, at the next session thereof, for the passing of an Act to authorize the Town of Edmundston to borrow the sum of One Hundred Thousand Dollars

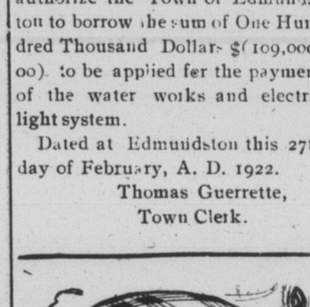
NOTICE IS HEREBY GIVEN that application will be made to the Legislative Assembly of New Brunswick, at the next session thereof, for the passing of an Act to authorize the School Trustees of School District Number One

Table with 3 columns: No. 2, STATIONS, No. 1. Lists stations like Rivière-du-Loup, St. Modeste, Whitworth, etc.

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

NOTICE OF LEGISLATION NOTICE IS HEREBY GIVEN that application will be made to the Legislative Assembly of New Brunswick, at the next session thereof, for the passing of an Act to authorize the Town of Edmundston to borrow the sum of One Hundred Thousand Dollars

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick



NOUS AVONS DES CASQUETTES qui sont à la fois confortables et à la mode. Ici en grande quantité, des modèles variés, et à des prix modérés

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

CULTIVATEURS Améliorez vos terres en faisant usage de chaux pulvérisée. \$3.00 la tonne au char minimum 20 tonnes maximum 40 tonnes. F. O. B. Brookville. Freight: 3.40 la tonne Bellefleur, St-Leonard. Siegas, Quisibis, Green River. 3.50 la tonne Edmundston, St-Basile. St-Hilaire, Baker Brook, Caron Brook. 3.60 la tonne, Lac Baker sur les chemins de Fer Nationaux. Brookville Mfg. Co., Ltd. BROOKVILLE, N. B.

The Bankruptcy Act IN THE ESTATE OF EMILE COUTURIER Authorized Assignor

NOTICE IS HEREBY GIVEN that application will be made to the Legislative Assembly of New Brunswick, at the next session thereof, for the passing of an Act to authorize the Town of Edmundston to borrow the sum of One Hundred Thousand Dollars

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

Notice of Legislation Notice is hereby given that application will be made to the Legislative Assembly of New Brunswick, at the next session thereof, for the passing of an Act to amend 'An Act relating to the Village of St. Leonard's' being Chapter 119 of the Acts of Assembly, 10 George V 1920 so that it may be declared all entries on land heretofore made and all acts heretofore done by the said Town of St. Leonard's, its servants or agents, intended or purporting to have been done, pursuant to the said Act may be deemed valid and regular entries and duly authorized acts of the said Town

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

AVIS DE LÉGISLATION Avis est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick

NOTRE XIXe ELERINAGE NATIONAL ANNUEL SOUS LE PATRONAGE DE LA FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE LOURDES, LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE ROME, LA PASSION D'OSERAMMERGAU FRANC, ITALIE, AUTRICHE, TYROL, BAVIERE, ALLEMAGNE, BELGIQUE ET L'ANGLETERRE